



Secrétariat Conventions  
Bâle – Rotterdam – Stockholm



Nations Unies



Programme des Nations Unies  
pour l'Environnement (PNUE)

**Centre Régional des Conventions de Bâle et Stockholm pour les pays francophones d'Afrique**

**Atelier sous-régional francophone pour améliorer la participation effective  
aux travaux du Comité d'étude des produits chimiques de la Convention de  
Rotterdam et du Comité d'étude des polluants organiques persistants de la  
Convention de Stockholm**

**Dakar, Sénégal, 19-21 Novembre 2013**

**RAPPORT FINAL**



## **Introduction**

Le Secrétariat des Conventions de Bâle, Rotterdam et de Stockholm et le Centre Régional des Conventions de Bâle et de Stockholm pour les pays francophones d'Afrique (CRCBS-AF) ont organisé conjointement à Dakar (Sénégal), du 19 au 21 Novembre 2013, un atelier régional francophone ayant pour thème «**Améliorer la participation effective aux travaux du Comité d'étude des produits chimiques de la Convention de Rotterdam et du Comité d'étude des polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm**». Cet atelier s'inscrit dans la dynamique de renforcement des capacités des participants afin d'améliorer la compréhension des processus d'inscription des produits chimiques aux annexes des conventions de Stockholm et Rotterdam.

L'atelier avait pour objectifs spécifiques :

- renforcer la compréhension, par toutes les parties prenantes, des processus de révision et d'inscription des produits chimiques des conventions ;
- améliorer la compréhension des besoins d'informations et soutenir la participation des Parties et des acteurs au processus ;
- créer des opportunités de partage d'information entre les membres des comités, les experts, les Parties et les observateurs ;
- explorer une approche intégrée à la gestion des produits chimiques aux niveaux national et régional.

Pour répondre à ces objectifs, l'atelier a privilégié l'approche participative. Il s'est déroulé en alternant séances plénières et travaux de groupes.

L'atelier a vu la participation des Points focaux et Autorités Nationales Désignées de la région, les membres anciens et/ou actuels du CRC (*Chemical Review Committee*, ou Comité d'étude des produits chimiques de la Convention de Rotterdam) et du POPRC (*POPs Review Committee*, ou Comité d'étude des polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm) et d'autres acteurs (ONG, universitaires, etc.).

Quatre grands thèmes ont constitué l'ossature de la formation : (i) avantages de la participation aux travaux des comités, (ii) inscription de nouvelles substances chimiques aux annexes de la convention de Stockholm, (iii) inscription de nouveaux produits chimiques à l'annexe de la Convention de Rotterdam et enfin (iv) renforcement des capacités nationales pour faire face à l'inscription de nouvelles substances chimiques aux conventions de Rotterdam et de Stockholm.

## **Déroulement de l'atelier**

L'atelier s'est déroulé sur 3 jours, selon le programme en Annexe 1.

### **1. Premier jour: Ouverture, bénéfices de la participation aux travaux des comités et inscription de nouvelles substances aux annexes de la Convention de Stockholm**

#### **1.1. Ouverture**

L'atelier a été ouvert par le Colonel Baidy Bâ, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, en présence de Monsieur Michel Seck, Directeur du Centre Régional des Conventions de Bâle et de Stockholm pour l'Afrique francophone et de Mme Cherryl André de la Porte, représentante du Secrétariat des Conventions de Bâle, Rotterdam et de Stockholm, qui a présenté les objectifs de l'atelier.

M. le Directeur de Cabinet a souligné l'importance de l'échange d'informations dans le travail des comités. Il a également magnifié le rôle du Centre Régional pour l'Afrique francophone qui appuie le Secrétariat des Conventions de Rotterdam et Stockholm dans le renforcement des capacités des pays francophones d'Afrique mais aussi dans la mise en œuvre des conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm.

Ensuite, les participants se sont présentés, puis ont participé à un exercice d'échauffement. Ils ont enfin désigné Pr. Gaoussou KANOUTE (Mali), membre du CRC, pour présider l'atelier.

## **1.2. Thème 1 : Pourquoi participer au CRC et POPCR ?**

Deux présentations ont introduit le sujet:

### **Etat actuel des mandats et de l'organisation du CRC et du POPRC (Secrétariat BRS)**

Les points suivants ont été abordés pour faciliter la compréhension du fonctionnement des comités:

- Création des deux comités ;
- Processus de désignation des experts par les gouvernements et répartition géographique (31 experts au total dans chaque comité) ;
- Le mandat des experts ;
- L'organisation et le fonctionnement des comités ;
- Le rôle des parties et observateurs.

### **Activités des Comités et débriefing du CRC-9 et POPRC-9 (Mr. Goné, CRC, Côte d'Ivoire)**

La présentation a rappelé le contexte de création du CRC et du POPCR. L'exposé a insisté sur les fonctions du CRC et POPCR qui consistent essentiellement à étudier des produits chimiques, formuler des recommandations à leurs égards aux conférences des parties et préparer des documents techniques (projets de documents d'orientation des décisions pour le CRC et descriptifs des risques et évaluations de la gestion des risques pour le POPRC). Les décisions adoptées par le CRC-9 concernant le Trichlorfon, Methamidophos et le Fenthion 640 ULV ont été présentées aux participants, ainsi que les décisions adoptées par le POPRC-9 par rapport au décabromodiphényl éther, le dicofol, les chloronaphtalènes, l'hexachlorobutadiène et le pentachlorophénol et ses sels et esters.

S'est ensuivi un exercice qui a consisté pour les participants à lister les principaux avantages et défis à la participation aux travaux des CRC/POPCR pour les Parties, les membres des Comités et les observateurs (ONG, industriels, académie).

### **Pourquoi les Parties et observateurs devraient-ils participer aux travaux du CRC et POPCR ? (M. Reiner Arndt, Président sortant du POPCR)**

A travers un enregistrement audio, M. Arndt a souligné le rôle important des Parties et observateurs (Parties n'ayant pas de membre représentant au sein du

POPRC, ONGs, secteur privé...) dans la collecte d'informations nécessaire au processus d'inscription de nouvelles substances chimiques. La participation peut se faire soit à l'occasion des réunions annuelles du POPRC, soit au niveau des groupes de travail intersessions (entre deux réunions annuelles). En termes de recommandations, il pense que plus d'information pourrait être fournie lors de la phase de collecte d'information pour l'Annexe F, concernant les impacts socio-économiques, surtout de la part des pays en développement. Ceci afin qu'ils arrivent mieux préparés à la Conférence des Parties (COP) pour négocier d'éventuelles dérogations spécifiques en cas d'inscription d'une substance chimique qu'ils utilisent. Les ONGs environnementales pourraient aussi fournir plus d'information concernant l'incidence sur la santé et l'environnement de l'application d'éventuelles mesures de réglementation concernant la substance chimiques en question.

### **Sources d'informations disponibles pertinentes au travail du CRC et du POPRC (Secrétariat BRS)**

Différentes sources d'informations existent pour aider les membres du CRC et POPRC, Parties et observateurs à comprendre leur rôle et le processus de travail des comités. Pour le CRC : le Guide de poche pour une participation effective aux travaux du CRC (en anglais), l'orientation des politiques et des procédures de travail (en anglais), les documents d'orientation des décisions, l'Appendice V de la circulaire PIC. Pour le POPRC : les Directives pour une participation effective aux travaux du POPRC, le Guide de poche pour une participation effective aux travaux du POPRC, les descriptifs de risques et évaluations de la gestion des risques, ainsi que les formulaires de soumission d'information (annexes E et F).

### **1.3. Thème 2 : Processus d'inscription à la Convention de Stockholm**

#### **Processus pour identifier les Polluants Organiques Persistants candidats et méthodologie de collecte de l'information (M. Ousmane Sow, Sénégal)**

L'exposé a abordé les différentes étapes à mener pour inscrire un nouveau produit chimique:

- soumission de proposition par une Partie ;
- application des critères de sélection de l'Annexe D ;
- développement du descriptif des risques (Annexe E);

- évaluation de la gestion des risques (Annexe F);
- recommandation à la COP ;
- décision d'inscrire ou non la substance par la COP.

### **Participation effective des pays au processus d'inscription à la Convention de Stockholm: exemple du Togo avec l'Endosulfan (M. N'Ladon Nadjo, Togo)**

Les points suivants ont été abordés :

- Eléments de stratégie pour une participation effective et efficace aux travaux du POPRC ;
- Collecte des informations relatives aux Annexes E et F ;
- Sources d'information (étude documentaire, visite de terrain...);
- Informations recherchées (informations requises à l'annexe E et F).

Les discussions ayant suivi les exposés ont porté sur:

- Les difficultés de disposer de données pertinentes et fiables ;
- Conflits d'intérêt entre les pays membres ; il peut arriver qu'un pays s'oppose à l'inscription d'un produit pour ses propres intérêts;
- La difficulté pour les pays en développement de défendre leur notification sous la Convention de Rotterdam faute d'arguments solides;
- Les problèmes notés dans la maîtrise des outils et annexes de la Convention (beaucoup de documents en Anglais).

Après cette série de présentations, les participants ont formé **deux groupes de travail pour faire l'exercice de simulation concernant le descriptif des risques**. Le Secrétariat BRS a expliqué quelles sont les informations requises dans l'Annexe E et l'approche méthodologique. Les groupes de travail ont été invités à discuter des informations requises et de l'implication des parties prenantes dans la collecte d'informations. Ensuite, il s'agissait de suivre les instructions des documents disponibles pour remplir le formulaire de descriptif des risques (Annexe E) pour le décabromodiphénylether.

Une fois l'exercice terminé, les résultats ont été présentés par le rapporteur de chacun des groupes. Les deux groupes ont soulevé un ensemble de problèmes relatifs à la collecte de l'information (disponibilité et fiabilité des données).

Un exercice de simulation similaire s'est ensuite déroulé afin de remplir le formulaire de l'évaluation de la gestion des risques (Annexe F) pour le Pentachlorophenol. Pour ce faire, le Secrétariat BRS a présenté la notion d'évaluation de la gestion des risques et l'approche méthodologique. Une fois l'exercice terminé, les rapporteurs des deux groupes ont présenté les résultats en plénière : ils ont déploré le manque d'information et de données pertinentes pour remplir le formulaire. Ils ont aussi pris note de l'importance de soumettre les informations existantes au Comité pour le mettre au courant de la situation par rapport à ce produit chimique au niveau national (disponibilité de solutions de remplacements, effets socio-économiques de possibles mesures de contrôle, etc.).

## **2. Deuxième jour : Thème 3 - Inclusion de nouveaux produits chimiques à l'annexe III de la Convention de Rotterdam**

### **2.1 Processus d'inscription à la Convention de Rotterdam**

#### **Processus pour les produits chimiques interdits ou strictement réglementés (Secrétariat BRS)**

La vidéo a présenté les procédures et étapes d'inscription d'un produit chimique à l'Annexe III. Ainsi, le Secrétariat, le CRC et la COP ont un rôle déterminant à jouer tout au long du processus. L'évaluation des risques, les informations relatives à la toxicité et à l'exposition sont des informations à fournir pour la notification. L'exposé a aussi traité le processus d'interdiction ou de réglementation stricte de produits chimiques en vertu de la Convention de Rotterdam.

#### **Le monitoring communautaire des effets des pesticides sur la santé et l'environnement (Ndeye Maimouna Diene, PAN AFRICA)**

Le monitoring de l'environnement permet d'évaluer les risques d'un produit chimique et de collecter ainsi de l'information pour les notifications à la Convention de Rotterdam. L'exposé a traité les aspects suivants :

- Les objectifs du monitoring communautaire des pesticides ;
- Les étapes du monitoring communautaire ;
- Les aspects pouvant faire l'objet d'un monitoring ;

- L'étude de cas de la zone cotonnière de Vélingara (Sénégal).

### **“Le Bridging sous la Convention de Rotterdam” (« ou comment établir des ponts ? »), (Secrétariat BRS)**

Au cours de cette présentation, il a été question d'expliquer le «Bridging» et le contexte qui nous permet de recourir au «Bridging».

Les aspects suivants ont fait l'objet d'échanges fructueux entre les participants :

- Les indicateurs de suivi dans l'approche monitoring communautaire ;
- La nécessité pour les pays en développement de s'orienter vers les produits chimiques industriels;
- Les limites du « bridging ».

### **Exercice de notification de mesure de réglementation finale (Secrétariat BRS)**

Le Secrétariat a présenté le processus de notification ainsi que les conditions requises, puis a introduit l'exercice pour remplir le formulaire de notification de mesure de réglementation finale visant à interdire ou à strictement réglementer le parathion-méthyle. Après l'exercice, les deux groupes constitués ont identifié la nécessité de disposer de données pertinentes et une réglementation sur laquelle s'appuyer pour interdire un produit chimique.

### **Exercice de proposition pour une préparation pesticide extrêmement dangereuse (Secrétariat BRS)**

Le Secrétariat a fait un exposé faisant ressortir les principales dispositions de la Convention de Rotterdam, les processus de soumission d'une proposition, les principaux critères d'inscription, les défis et les éventuelles conséquences d'une proposition puis a introduit l'exercice consistant à remplir les formulaires de rapport d'incidence sur la santé en se basant sur un exemple et les informations fournies dans l'étude de cas (produit chimique fictif : Hitox Ultra). Les rapporteurs ont ensuite présenté les résultats de l'exercice réalisé par les groupes de travail. Les discussions ont porté sur les mesures réglementaires, le manque d'information sur les aspects sanitaires et sur les alternatives aux pesticides extrêmement dangereux.



### **3. Thème 3 : Renforcement des capacités nationales pour faire face à de nouveaux produits chimiques aux conventions de Rotterdam et de Stockholm**

#### **3.1 Implications de l'inscription de nouveaux produits chimiques aux conventions de Rotterdam et Stockholm**

Le troisième jour de l'atelier, le Secrétariat a présenté le site web des conventions de Rotterdam et Stockholm afin de permettre de remplir les formulaires de notification. Ensuite, un jeu de devinette a permis de revenir sur les implications de l'inscription de nouveaux produits chimiques sous la Convention de Rotterdam.

#### **Étapes suivant l'inscription de nouveaux produits chimiques au titre de la Convention de Stockholm (Secrétariat BRS)**

L'exposé a été axé sur l'inscription de nouveaux produits aux Annexes A, B et C, les mesures nécessaires prises après l'inscription, les besoins d'assistance pour les Parties et enfin le besoin d'orientations sur les produits chimiques industriels.

Un jeu de devinette a permis de tester les connaissances des participants à propos du processus d'inscription d'un produit chimique au titre de la Convention de Stockholm, des informations à collecter pour une évaluation de la gestion des risques, ainsi que des conséquences suivant une inscription. Les participants ont activement participé au jeu de devinette à travers des partages d'expériences.

#### **3.2 Renforcement de la collecte et de l'échange d'informations au niveau national**

L'exercice a consisté, en se basant sur les expériences des exercices des jours précédents, à lister un certain nombre d'obstacles au partage d'information au niveau national et à proposer des solutions pour surmonter ces défis.

**Obstacles/Défis:** Absence de réglementation, inefficacité de coordination interministérielle et intersectorielle, problèmes inter-personnels au niveau national, manque de formation sur les inventaires (roulement du personnel), manque de mécanisme financier dans la Convention de Rotterdam,

**Solutions:** Formation des douaniers, mettre en place un mécanisme de coordination, collaboration entre différents ministères, formation systématique-inclusion dans cursus régulier, assistance technique du Secrétariat, développer des réglementations et actualiser les textes réglementaires.

Les participants ont ensuite été invités à formuler des recommandations relativement à la participation effective aux travaux des comités :

**Recommandations à l'égard des pays :**

1. **La coopération régionale** est cruciale pour la participation effective aux travaux des Comités pour profiter pleinement des informations et des connaissances disponibles au niveau national. Par exemple, les pays peuvent s'aider mutuellement dans la préparation de propositions d'inclure de nouveaux produits chimiques aux conventions de Rotterdam et de Stockholm ou s'appuyer pendant les négociations au sein des Comités et des Conférences des Parties. Les experts et les centres régionaux devraient jouer un rôle-clé au niveau régional.
2. **Participer à la collecte des informations requises dans les annexes E et F de la Convention de Stockholm** est important pour tous les pays, pour qu'ils puissent informer la communauté internationale de la situation dans leur pays, leurs besoins en matière d'assistance technique et le manque de solutions de remplacement.
3. **Le « bridging » est une approche prometteuse** pour surmonter les problèmes relatifs à la préparation d'évaluation des risques au niveau national. Les pays sont invités à mettre l'approche en pratique et tester son utilité.
4. Il est important **d'impliquer les parties prenantes dans les travaux des Comités et la mise en œuvre des conventions** pour profiter pleinement des informations à leur disposition, des projets mise en place par des ONG, etc.
5. Afin d'accroître la compréhension des conventions de Rotterdam et Stockholm au niveau national, des ateliers similaires devraient être organisés au **niveau national**.
6. Les pays devraient encourager la mise en place de **synergies** au niveau national entre les conventions de produits chimiques et déchets dangereux, p.ex. en encourageant la collaboration entre points focaux des différentes conventions dans la collecte d'informations qui pourraient être pertinentes

pour celles-ci. Les mécanismes existants de collaboration interministérielle et intersectorielle sur les produits chimiques doivent être renforcés.

7. Les **points de contact nationaux** (point de contacts officiels, autorités nationales désignées, points focaux) sont primordiaux pour la communication entre le Secrétariat et les pays. Les Parties sont invitées à informer le Secrétariat de tout changement à travers les canaux officiels.
8. La collecte d'informations sur les **produits chimiques à usage industriel** pose problème dans beaucoup de pays. Les pays devraient mettre en place certaines approches pour faire face à ce problème, incluant la formation de douaniers et le développement de réglementations nationales appropriées.
9. Tous les pays devraient faire un effort actif pour trouver des **financements extérieurs** pour la mise en œuvre des conventions, et surtout la Convention de Rotterdam, qui n'a pas de mécanisme de financement.

#### **Recommandations pour le Secrétariat :**

10. **L'outil de formation interactif** pour la Convention de Rotterdam est très utile et un outil similaire devrait être développé pour la Convention de Stockholm.
11. Les pays en voie de développement nécessitent un **appui pour préparer des propositions de formulations pesticides extrêmement dangereuses** et invitent le Secrétariat à continuer le travail d'appui.
12. Le Secrétariat devrait inviter des **experts de systèmes sous-régionaux d'homologation** de produits chimiques à de tels ateliers, pour qu'ils puissent contribuer leur savoir et leurs expériences, mais aussi pour contribuer à une harmonisation des approches des conventions et des systèmes sous-régionaux.
13. Le Secrétariat et les centres régionaux sont invités à apporter une assistance technique aux pays afin de les aider à faire face au problème de **produits chimiques à usage industriel**.
14. Les **ateliers d'orientation organisés pour les nouveaux membres** du Comité d'étude des produits chimiques de la Convention de Rotterdam sont très bénéfiques pour la préparation de nouveaux membres. De tels ateliers devraient aussi être organisés pour le Comité d'étude des polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm.
15. Le Secrétariat est invité à tenir à jour les **listes de contacts** et d'envoyer une liste actualisée avec la circulaire PIC.

16. Il serait souhaitable que les participants continuent l'échange d'informations et de connaissances qui a eu lieu durant l'atelier. Le Secrétariat est invité à faciliter et promouvoir un tel **échange continu**.

Fait à Dakar, le 21 novembre 2013

## **Les Participants**

### **Clôture de l'atelier**

La cérémonie de clôture de l'atelier a commencé par les remerciements du Secrétariat des Conventions de Rotterdam et Stockholm à l'endroit du staff du Centre régional pour la bonne organisation. Par ailleurs, ledit Secrétariat a apprécié la participation des participants et les échanges fructueux tout au long de l'atelier.

Avant son mot de clôture, M. Michel Seck a tenu à remercier Pr. Gaoussou KANOUTE qui a bien voulu présider l'atelier, les participants et le Secrétariat qui appuie le centre dans ses activités.

M. Gaoussou KANOUTE a salué la motivation des participants et le dynamisme des représentantes du Secrétariat et l'équipe du Centre Régional des Conventions de Bâle et de Stockholm pour les pays francophones d'Afrique (CRCBS-AF).

## Annexe 1 : Programme de l'atelier

<b>Jour I: Ouverture, avantages de la participation aux travaux des comités et inscription de nouvelles substances chimiques aux annexes de la Convention de Stockholm</b>		
8:30-9:00	Enregistrement des participants	
9:00-9:30	Remarques d'ouverture et objectifs de l'atelier	Ministère, Centre Régional & Secrétariat BRS
9:30-10:30	Présentation des participants et séance d'échauffement	Secrétariat BRS
10:30-11:00	<i>Pause café</i>	
<b>Séance technique I: Pourquoi participer au CRC et POPRC?</b>		
11:00-11:45	État actuel des mandats et des activités du Comité d'étude des produits chimiques (CRC) et du Comité d'étude des POP (POPRC)	Secrétariat BRS (Mandat et organisation) (10') M. Goné, CRC, Côte d'Ivoire (Activités et Compte rendu du POPRC-9 et du CRC-9) (20') Questions et réponses / discussion (15')
11:45-12:15	Pourquoi les parties et observateurs devraient-ils participer aux travaux du CRC et POPRC?	Exercice de groupe (15') Enregistrement de M. Reiner Arndt – Président sortant du POPRC (15')
12:15-12:30	Ressources d'informations disponibles pertinentes au travail du CRC et POPRC	Secrétariat BRS (15')
12:30-14:00	<i>Déjeuner</i>	
<b>Séance technique II: Processus d'inscription à la Convention de Stockholm</b>		
14:00-14:15	Introduction: Processus d'inscription à la Convention de Stockholm	M. Ousmane Sow, Sénégal (15')
14:15-14:45	Participation effective des pays au processus d'inscription à la Convention de Stockholm : exemple du Togo avec l'Endosulfan	M. N'Ladon Nadjo, Togo (15') Questions et réponses / discussion (15')
14:45-17:00	Substances chimiques proposées pour l'inscription aux annexes A, B et/ou C de la Convention de Stockholm: 1) Identification de mesures à prendre et des acteurs impliqués 2) Collecte d'informations pour le descriptif des risques 3) Collecte d'informations pour l'évaluation de la gestion des risques  <i>Pause café</i>	Exercice de simulation A (2-4 groupes) (2h15')
17:00-17:45	Présentation des résultats de l'exercice de simulation	Rapporteurs des groupes
17:45-18:00	Résumé	Secrétariat BRS

## Jour II: Inclusion de nouveaux produits chimiques à l'annexe III de la Convention de Rotterdam

### Séance technique III: Processus d'inscription à la Convention de Rotterdam

9:00-9:15	Introduction: Processus d'inscription à la Convention de Rotterdam	Secrétariat BRS (vidéo)
9:15-10:00	Comment faire le monitoring et la surveillance de l'environnement pour évaluer les risques d'un produit chimique et collecter l'information pour la notification à la Convention de Rotterdam?	Mme Ndéye Maïmouna DIENE (PAN AFRICA) (20') Questions et réponses / discussion (25')
10:00-10:30	Etude de cas sur le « bridging »	Secrétariat BRS (10') Questions et réponses / discussion (20')
10:30-11:00	<i>Pause café</i>	
11:00-12:30	Préparation d'une notification de mesures de réglementation finales pour un produit chimique strictement réglementé: 1) Identification de mesures à prendre et des acteurs impliqués 2) Collecte d'informations de l'annexe I	Introduction: Processus détaillé (15') Exercice de simulation B (2-4 groupes) (1h15)
12:30-14:00	<i>Déjeuner</i>	
14:00-14:30	Présentation des résultats de l'exercice de simulation	Rapporteurs des groupes
14.30-16:00	Préparation d'une proposition pour une préparation pesticide extrêmement dangereuse : 1) Identification de mesures à prendre et des acteurs impliqués 2) Collecte d'informations de la partie I de l'annexe IV	Introduction: Processus détaillé (15') Exercice de simulation C (2-4 groupes)
16:00-16:30	<i>Pause café</i>	
16:30-17:30	Présentation des résultats de l'exercice de simulation	Rapporteurs des groupes
17:30-18:00	Résumé	Secrétariat BRS

**Jour III: Renforcement des capacités nationales pour faire face à de nouveaux produits chimiques inscrits aux conventions de Rotterdam et de Stockholm**

**Séance technique IV: Implications de l'inscription de nouveaux produits chimiques aux conventions de Rotterdam et de Stockholm**

09:00-10:30	Discussion: Implications de l'inscription de nouveaux produits chimiques à la Convention de Rotterdam	Tous les participants
10:30-11:00	<i>Pause café</i>	
11:00-12:30	Discussion: Implications de l'inscription de nouveaux produits chimiques à la Convention de Stockholm	Secrétariat BRS (présentation) Puis tous les participants
12:30-14:00	<i>Déjeuner</i>	

**Séance technique V: Renforcement de la collecte et de l'échange d'informations au niveau national**

14:00-16:00	Comment renforcer la participation aux travaux des comités?	Tous les participants
16:00-16:30	<i>Pause café</i>	
16:30-17:00	Conclusions et recommandations	Secrétariat BRS
17:00-18:00	Evaluation et séance de clôture	Centre Régional & Secrétariat BRS

## **Annexe 2 : Liste des participants**

### **GOUVERNEMENT**

#### **Algérie**

##### **Mme Asma Ouramdane**

Chef de Bureau/point Focal  
Direction de la Politique Environnementale  
Industrielle  
Ministère de l'Aménagement du Territoire et  
de l'Environnement  
4, Rue des Quatre Canons  
Alger 16000  
Algeria  
Tel: +213 66 21 312 93  
Fax: +213 21 43 28 97  
Email: [a.ouramdane@hotmail.fr](mailto:a.ouramdane@hotmail.fr)

#### **Burkina Faso**

##### **M. Mamadou Coulibaly**

Chargé de suivi du programme POP  
Direction Générale de la Préservation de la  
Préservation de l'Environnement et du  
Développement Durable  
Ministère de l'Environnement et du  
Développement Durable  
03 BP 7044  
Ouagadougou  
Burkina Faso  
Tel: +226 70 72 41 43  
Fax: +226 50 31 16 76  
Email: [coulamad7@yahoo.fr](mailto:coulamad7@yahoo.fr)

#### **Burundi**

##### **M. Alphonse Polisi**

Directeur de l'Environnement, Recherche et  
Education Environnementale /Point Focal  
Convention Stockholm  
Institut National pour l'Environnement et la  
Conservation de la Nature (INECN)  
B.P. 56  
Gitega  
Burundi  
Tel: +257 22 40 30 30  
Fax: +257 22 40 30 32  
Email: [polalphonse22@yahoo.fr](mailto:polalphonse22@yahoo.fr)

#### **Tchad**

##### **Mme Charfié Habib Doutoum**

Directrice des Evaluations Environnementales  
et de la Lutte Contre les Pollutions et les  
Nuisances  
Ministere de l'Environnement et des  
Ressources Halieutiques  
BP 447  
N'Djamena  
Chad  
Tel: +235 66 51 40 23  
Email: [charfie83@yahoo.fr](mailto:charfie83@yahoo.fr)

#### **Côte d'Ivoire**

##### **Mme. Amenan Vi Nee Kouadio**

Autorité Nationale Désignée de la Convention  
de Rotterdam  
Direction Générale de l'Environnement  
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité  
Urbaine et du Développement Durable  
B.P. 650  
Abidjan  
Côte d'Ivoire  
Tel: +225 20 210 623 /225 0340 0000  
Fax: +225 20 210 876  
Email: [vijosee@yahoo.fr](mailto:vijosee@yahoo.fr)

#### **Guinée**

##### **Mme Halimatou Tandéta Diallo**

Conseillère Chargée de l'Environnement /  
Point Focal de la Convention de Stockholm  
Direction Nationale de l'Environnement  
Ministère de l'Environnement  
B.P. 761  
Conakry  
Guinea  
Tel: +224 62 39 49 80  
Fax: +224 46 84 56  
Email: [hamaty@yahoo.fr](mailto:hamaty@yahoo.fr)



**Mali****M. Abdoulaye Traore**

Direction Nationale de l'Assainissement et du  
Contrôle des Pollutions des Nuisances, Chef  
de Division

Division Suivi Environnemental et Contrôle  
des Pollutions et des Nuisances

Ministère de l'Environnement et de  
l'Assainissement

B.P.E. 3114

Bamako

Mali

Tel: +223 20 29 24 10 /00223 66717290

Fax: +223 20 29 50 90

Email: [aotraore@yahoo.fr](mailto:aotraore@yahoo.fr) /

**Niger****M. Adamou Mahman Coulibaly**

Chargé de programmes

Direction de l'Environnement et du Cadre de  
Vie (DECV)

Direction Générale de l'Environnement et des  
Eaux et Forêts (DGEEE)

BP 578

Niamey

Niger

Tel: +227 96 96 73 66

Email: [couldam@gmail.com](mailto:couldam@gmail.com)

**Mme Abdou Alimatou Douki**

Directrice de la Réglementation

Phytosanitaire et du Suivi Environnemental

Direction Générale de la Protection des

Végétaux

Ministère de l'Agriculture

B.P. 323

Niamey

Niger

Tel: +227 969 795 01

Fax: +227 207 320 08

Email: [douki\\_a@yahoo.fr](mailto:douki_a@yahoo.fr) / [dpv@intnet.ne](mailto:dpv@intnet.ne)

**MEMBRES CRC****Côte d'Ivoire****Prof. Droh Lanciné Goné**

Enseignant – Chercheur

Sciences et Gestion de l'Environnement

Université Nangui Abrogoua

02 BP 801

Abidjan

Côte d'Ivoire

Tel: +225 05 04 33 37

Fax: +225 24 37 74 48

Email: [dialou25\\_9@yahoo.fr](mailto:dialou25_9@yahoo.fr)

**Mali****M. Gaoussou Kanouté**

Professeur

Sciences Pharmaceutiques

Ministère de la Santé

B.P. 2208

Bamako

Mali

Tel: +223 66742448

Fax: +223 20232281

Email: [pgkanoute@yahoo.fr](mailto:pgkanoute@yahoo.fr)

**Maroc****Mme Amal Lemsioui**

Administrateur

Département de l'Environnement

Ministère délégué auprès du Ministre de

l'Energie, des Mines, de l'Eau et chargé de  
l'Environnement

9, Avenue Al Araar

Rabat

Maroc

Tel: +212 661406434

Fax: +212 5 37 57 66 45

Email: [lemsiouiamal@gmail.com](mailto:lemsiouiamal@gmail.com)

[lemsioui@environnement.gov.ma](mailto:lemsioui@environnement.gov.ma)

**Togo****M. Nadjo N'Ladon Casimir**

Biologiste Environnementaliste,

Spécialiste en Gestion des Risques chimiques

Coordonnateur de projets

AND Convention Rotterdam

Assistant au Point Focal Convention

Stockholm

Direction de l'Environnement

PB 4825

Lomé-TOGO

Tél: (00228) 90 27 87 45 / 22 43 18 28

E-mail: [nnadjonab@yahoo.fr](mailto:nnadjonab@yahoo.fr) /

[nadjo.nladon@gmail.com](mailto:nadjo.nladon@gmail.com)

**MEMBRES POPRC****Gabon****M. Hubert Binga**

Directeur Général Adjoint

Centre National Anti-Pollution

Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du  
Développement Durable  
B.P. 3241  
Libreville  
Gabon  
Tel: +241 07 90 06 08 / 00241 0580 5722  
Email: [hubert\\_bingaombana@live.fr](mailto:hubert_bingaombana@live.fr)

### **Sénégal**

#### **M. Ousmane Sow**

Chef du Bureau des Produits Chimiques et  
des Déchets Dangereux Point Focal  
Convention de Stockholm  
Direction de l'Environnement et des  
Etablissements Classés  
Ministère de l'Environnement et du  
Développement Durable  
Rue Carnot 106  
BP 6557  
Dakar  
Senegal  
Tel: +221 77 643 1227  
Fax: +221 33 822 6212  
Email: [ousmanesoh@aol.com](mailto:ousmanesoh@aol.com) /  
[ousmanesoh@gmail.com](mailto:ousmanesoh@gmail.com)

### **CENTRES REGIONAUX**

#### **Centre National des Technologies de Production plus Propre (CNTPP) :**

##### **Mlle Latifa Angar**

Chef de Service Veille et  
Coopération/personne contact du CRCS  
Algérie  
Centre National des Technologies de  
Production plus Propre (CNTPP)  
01, rue Saïd Hamlat-Hussein Dey  
Alger  
Algérie  
Tel: +213 (0) 21 77 83 85 /213 (0) 551 06  
6900  
Fax: +213 (0) 21 77 83 87  
Email : [I.angar@cntppdz.com](mailto:I.angar@cntppdz.com) /  
[angar.latifa@yahoo.com](mailto:angar.latifa@yahoo.com)  
[www.cntppdz.com/](http://www.cntppdz.com/) [www.popsalgerie.com](http://www.popsalgerie.com)

#### **Centre Régional des Conventions de Bâle et de Stockholm des pays d'Afrique francophones (CRCBS-AF) :**

#### **M. Michel Seck**

Directeur CRCBS-AF  
99, Sacré Cœur Pyrotechnie Dakar  
/SENEGAL  
BP : 15515 Dakar/Fann- SENEGAL  
Tél : 776 47 56 21 /33864 68 18 / Fax: 33864  
65 12  
Email : [michelseck@gmail.com](mailto:michelseck@gmail.com) /  
[michel.seck@crcbs-af.org](mailto:michel.seck@crcbs-af.org)  
<http://www.crcbs-af.org>

### **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

#### **M. Anatole Hamani**

Consultant au Centre de Recherche et  
d'Education pour le Développement  
(CREPD) (*membre de IPEN*)  
P.O. Box 12356 Yaoundé  
Cameroon  
Tel: +237 77794120 / 9877 86 82  
Email: [hamanivet@yahoo.fr](mailto:hamanivet@yahoo.fr)

#### **Pesticide Action Network (PAN) Africa Mlle Ndèye Maimouna Diene**

Chargée de Projet  
Pesticide Action Network (PAN) Africa  
Dakar Fann, Castor Derkhele  
BP 15938  
Dakar-Fann  
Senegal  
Tel: +221 33 825 49 14  
Fax: +221 33 825 14 43  
Email: [maimounadiene@pan-afrique.org](mailto:maimounadiene@pan-afrique.org)

### **SECRETARIAT DES CONVENTIONS DE BALE, ROTTERDAM ET STOCKHOLM**

#### **Mme Andrea Lechner**

Associate Programme Officer  
Secretariat of the Basel, Rotterdam and  
Stockholm Conventions  
International Environment House  
11 – 13 Chemin des Anémones  
1219 Châtelaine  
Genève  
Suisse

Tél : + 41 (0) 22 917 88 53  
Fax : + 41 (0) 22 917 80 98  
Email: [andrea.lechner@brsmeas.org](mailto:andrea.lechner@brsmeas.org)  
[www.basel.int](http://www.basel.int) / [www.pic.int](http://www.pic.int) / [www.pops.int](http://www.pops.int)

**Mme Cherryl André de la Porte**

Programme Officer  
Secretariat of the Basel, Rotterdam and  
Stockholm Conventions  
International Environment House  
11 – 13 Chemin des Anémones  
1219 Châtelaine  
Genève  
Suisse  
Tél : + 41 (0) 22 917 82 03  
Fax : + 41 (0) 22 797 80 98  
Email: [candredelaporte@brsmeas.org](mailto:candredelaporte@brsmeas.org)  
[www.basel.int](http://www.basel.int) / [www.pic.int](http://www.pic.int) / [www.pops.int](http://www.pops.int)